

Dans le contexte des élections législatives, l'ACL défend une politique de mobilité globale auprès des partis politiques

C'est devenu une tradition : avant les élections législatives, l'ACL s'adresse aux partis politiques avec une liste de sujets sur la mobilité et ses revendications, pour que les partis puissent prendre position sur les questions du coût de la mobilité, de la sécurité routière, de la gestion de la mobilité et des infrastructures. L'ACL espère que ses propositions seront entendues par les différentes couleurs politiques et seront reprises dans les priorités du futur programme gouvernemental.

Pour les élections de cette année, l'ACL a édité un dépliant de revendications à l'attention des partis, et a organisé des rencontres avec leurs représentants pour comprendre leurs priorités en matière de mobilité pour la prochaine période législative.

L'accent est mis cette année sur une politique de mobilité « globale et intelligente », essentiellement basée sur le constat que les infrastructures existantes ne sont pas capables d'absorber des flux de personnes sans cesse croissants. L'extension à trois voies de certains tronçons autoroutiers, la réalisation de contournements indispensables, la construction de P&R et la réalisation des services y afférents sur des emplacements stratégiques, mais aussi la coordination des travaux, l'information en temps réel des usagers de la route, le développement d'une infrastructure intelligente sont dans ce contexte certains aspects sur lesquels l'ACL aimerait voir les partis politiques prendre position.

Si un grand nombre des propositions de l'ACL se trouvent dans le Modu 2.0 ou dans le plan directeur sectoriel « transports », l'ACL a par ailleurs adressé un courrier au Ministre du Développement durable et des Infrastructures, François Bausch, pour demander des précisions quant au degré de priorité fixé pour certains projets tels les contournements d'Ettelbruck, Feulen et Dippach et quant à l'avenir de l'A6 jusqu'à la frontière belge.

L'immobilité que vivent les usagers au quotidien représente un coût important, tant pour les individus que pour l'économie et il est donc essentiel d'investir dans l'amélioration de la mobilité au Luxembourg. L'ACL estime qu'il est acceptable que des impôts spécifiques grèvent l'achat d'une voiture ou les carburants, cependant une répression sous forme de taxes ou d'interdictions de circuler toucherait durement les ménages aux revenus les plus faibles. L'ACL n'accepte pas que l'automobiliste soit toujours mis à contribution pour financer toute politique nouvelle et incite à réfléchir davantage en termes de budget « mobilité ». Des réflexions doivent être menées en matière de fiscalisation pour inciter à la multi-modalité et à la mobilité partagée.

Par ailleurs, afin d'encourager les entreprises dans une mobilité plus efficace des salariés, l'ACL recommande la création d'une fonction de « Mobility Manager » au sein de l'entreprise afin de conseiller les salariés sur les options de mobilité les plus adéquates et mettre en place des solutions pour améliorer leur mobilité quotidienne. Cette recommandation résulte d'un projet-pilote de formation qui a été mené avec l'Université du Luxembourg.

La sécurité routière reste l'un des sujets les plus préoccupants. Pour l'ACL, ce sujet est étroitement lié à celui des infrastructures, et nécessite la création d'une base de données efficace et complète permettant de mieux comprendre les causes réelles des accidents. La compréhension, l'éducation, la formation et l'adaptation des infrastructures sont les domaines essentiels qu'il convient de développer pour réduire l'insécurité routière.

L'ACL attend avec impatience les priorités des pouvoirs publics dans ces différents domaines de la mobilité, et se réjouit de pouvoir participer avec les futurs dirigeants du pays au développement d'une mobilité efficace, sûre et durable.

L'Automobile Club du Luxembourg ou ACL est aujourd'hui une association et une communauté de 180.000 membres qui s'engage pour la mobilité au sens large, pour garantir et promouvoir l'accès à la mobilité, sa qualité, la sécurité et le libre choix du moyen de locomotion.

La mission de l'ACL est d'offrir une assistance 24/24, 7j/7 et un conseil privilégiés et neutres à travers des services complets pour garantir la mobilité.

Bertrange, le 25 juin 2018

Automobile Club du Luxembourg

[Annexe 1](#) : Document remis aux partis politiques : Pour une politique de mobilité globale et intelligente

[Annexe 2](#) : Courrier au Ministre du Développement durable et des Infrastructures, François Bausch, du 18 juin 2018

[Annexe 3](#) : Extrait de l'Autotouring juin 2018 : 3 questions aux partis politiques en matière de mobilité